

**Tableau relatif aux rendements et frais de gestion euros du contrat**

	Garance Epargne
<b>Rendement garanti moyen au titre des droits exprimés en euros</b>	<b>1,00%</b>
<b>Taux moyen des frais prélevés par l'entreprise d'assurance au titre des droits exprimés en euros</b>	<b>0,60%</b>
<b>Rendement net moyen servi à l'assuré au titre des droits exprimés en euros</b>	<b>3,50%</b>
<b>Taux des taxes et des prélèvements sociaux en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice</b>	<b>Après l'éventuel abattement :</b>  <b>- Si contrat &lt; à 8 ans : PFU de 12,8% ou sur option barème de l'IR + 17,2% de prélèvements sociaux sur les produits</b>  <b>- Si contrat &gt; à 8 ans : PFU de 7,5 % ou 12,8 % (pour la fraction des primes &gt; à 150 000 €) ou sur option barème de l'IR + 17,2% de prélèvements sociaux sur les produits</b>
<b>Taux moyen de la participation aux bénéfices attribués au titre des droits exprimés en euros pour chacun de ses contrats d'assurance-vie</b>	<b>3,50%</b>
<b>L'éligibilité de ces contrats aux affaires nouvelles</b>	<b>Oui</b>